IAMGOLD CORPORATION

TSX: IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# IAMGOLD PRÉSENTE UNE MISE À JOUR TRIMESTRIELLE SUR LA PROGRESSION DU PROJET CÔTÉ GOLD

**Toronto (Ontario), le 4 août 2021 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente une mise à jour du deuxième trimestre relativement à ses activités à son projet Côté Gold (« Côté Gold » ou le « projet »). Tous les montants en dollars sont exprimés en dollars américains, à un taux de change $ US/$ CA de 1,30, sauf indication contraire.

## Survol

Le district Côté Gold, situé à 125 kilomètres au sud-ouest de Timmins et à 175 kilomètres au nord de Sudbury (Ontario), au Canada, comprend le projet de construction Côté Gold et la zone d'exploration Gosselin adjacente. La coentreprise détenue à 70 % par IAMGOLD, en tant qu'exploitant, et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. (« SMM ») met en valeur ce projet, qui constitue une exploitation à ciel ouvert de 13,1 millions de tonnes par an et qui, sur une base à 100 %, devrait produire en moyenne environ 469 000 onces d'or à des coûts de maintien tout inclus de moins de 800 $ l'once vendue par année au cours des six premières années d'exploitation, conformément au plan minier prolongé dont il est fait mention dans l'étude de faisabilité de 2018 (voir le communiqué de presse du 1er novembre 2018), sous réserve de l'obtention de certains permis supplémentaires. La Société détient en réalité 64,75 % du projet et de la zone Gosselin, qui fait l'objet d'un programme de forage de délimitation des ressources et qui pourrait fournir une alimentation supplémentaire à l'usine de Côté Gold. La Société compte publier une première estimation des ressources minérales pour la zone Gosselin au cours du quatrième trimestre de 2021.

Au 30 juin 2021, les travaux techniques étaient achevés à environ 82 %, et le projet dans son ensemble, à 27 %. La négociation des contrats visant l'acquisition et l'expédition des principaux équipements progressent, et le contrat se rapportant à la logistique a été octroyé. Le projet demeure sur la bonne voie en vue de commencer la production commerciale au second semestre de 2023.

## Activités au cours du trimestre

Le deuxième trimestre a vu une augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans la région de Timmins. Bien que seulement un petit nombre de membres du personnel aient été touchées par cette vague, des tests plus poussés et des restrictions supplémentaires sur la circulation au site ont limité le nombre de nouveaux cas. À ce jour, l'échéancier de la construction de la Société n'a pas subi de conséquences importantes en raison de la COVID-19.

Les travaux de terrassement continuent de progresser : des routes ont été construites ; des travaux liés au pompage d'eau et au déplacement de poissons ont été réalisés ; un batardeau de gestion des résidus a été achevé et les activités de forage et de dynamitage se poursuivent dans la fosse à ciel ouvert.

Les travaux de dynamitage à l'emplacement de l'usine ont été achevés, et les derniers travaux de nivellement se poursuivent. La centrale de béton a été mise en service, et les travaux de coulée de béton et de coffrage dans le cadre des travaux liés aux fondations du broyeur à boulets et du broyeur vertical ont été amorcés. La ligne d'eau douce et la ligne électrique aérienne de 13,8 kV, qui devrait fournir une puissance de 4 MW au site au troisième trimestre de 2021, ont été terminées et sont en cours de mise en service. Les travaux électriques de Hydro One se poursuivent : les modifications aux raccordements à la sous-station principale Porcupine à Timmins ont été achevées, et les travaux de renforcement des pylônes et d'installation des câbles sont en cours d'exécution.

La construction du camp permanent progresse, et celui-ci sera mis en service à environ 60 % de sa capacité permanente prévue à la fin du mois de juillet. Le projet accueillait plus de 700 travailleurs et travailleuses sur le site à la fin du mois de juillet grâce aux chambres temporaires et permanentes. Le bâtiment administratif a été achevé, et la station de traitement des eaux usées est en cours de mise en service.

Les travaux liés à l'obtention de permis et à l'engagement des parties prenantes se poursuivent. Le 28 juillet 2021, la Société, la Métis Nation of Ontario (Nation métisse de l'Ontario) et SMM ont célébré la signature d'une entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») relativement à Côté Gold. Outre l'ERA existante qui a été conclue avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post, la Société a signé toutes les ERA qu'elle prévoyait conclure dans le cadre du projet.

La préparation opérationnelle a commencé par l'arrivée du nouveau directeur général de l'exploitation et sera axée sur la révision de la conception organisationnelle, l'entretien et les systèmes de santé et sécurité.

## Sommaire des coûts

Le 22 juillet 2021, la Société a annoncé qu'elle avait décelé des hausses de coûts dans le cadre d'un examen du projet. Conformément aux modalités de la coentreprise, les coûts en immobilisations mis à jour feront l'objet d'un examen par SMM. Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre l'estimation des coûts du projet mis à jour et l'estimation antérieure datée du mois de juillet 2020.

| Estimation des coûts du projet | Juillet 2020 | Juillet 2021 |
|---|---|---|
| Part de 70 % de la Société de l'estimation des coûts du projet [1,2] | 875 à 925 millions $ | 1 125 millions $ à 1 175 millions $ |
| Contrats de location (sur une base de projet à 70 %) | 80 millions $ | 100 à 120 millions $[2] |
| Taux de change $ US/$ CA | 1,35 $ | 1,30 $ |
| Coûts dépensés – 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 | – | 193,0 millions[3] $ |
| Tranche restante de l'estimation des coûts du projet de la Société de 70 % | 875 à 925 millions $ | 930 à 980 millions $ |

1 Les coûts totaux représentent environ 95 % des coûts en immobilisations et 5 % des coûts autres qu'en immobilisations. Environ 95 % des coûts en immobilisations estimatifs sont en dollars canadiens. La Société a mis en œuvre un programme de couverture visant notamment le taux de change $ US/$ CA qui est décrit en détail dans le rapport de gestion du deuxième trimestre, sous « Risque de marché » – « Résumé du portefeuille de couvertures ».

2 Les paiements de location sont retranchés des contrats de location durant la période de construction. Ce montant était précédemment de 120 millions $ à un taux de change $ US/$ CA de 1,30 (voir le communiqué de presse du 3 mai 2021).

3 Comptabilisé à un taux de change $ US/$ CA moyen de 1,2871.

Selon ces hypothèses, la tranche restante de la part de 70 % des coûts estimatifs du projet revenant à la Société à compter du 1er juillet 2021 devrait se situer entre 930 millions $ et 980 millions $. Sur une base annuelle, la part de la Société de la tranche restante des coûts estimés devant être engagés au titre de l'achèvement du projet devrait être établie comme suit : second semestre de 2021 – environ de 301,3 millions $ ; 2022 – environ de 510 millions $ à 540 millions $ ; 2023 – environ de 120 millions $ à 140 millions $. Les montants présentés ci-dessus sont établis selon un taux de change $ US/$ CA de 1,30 et tiennent compte des ajustements du fonds de roulement. Par conséquent, ces montants devraient varier.

Au 30 juin 2021, la Société disposait de liquidités disponibles de 1,3 milliard $.

Comme il a été indiqué précédemment, sur la base des informations actuellement disponibles et des travaux réalisés à ce jour, qui se poursuivent, la modification de l'estimation des coûts du projet est principalement due à l'augmentation des estimations relatives à la structure, à la mécanique, à la tuyauterie, à l'électricité et au béton pour l'installation de l'usine de traitement, ainsi qu'à l'augmentation des estimations relatives au terrassement et au béton en raison de la mise à jour des estimations et de certains changements de portée, ce qui représente, collectivement, près de 50 % de l'augmentation. Des augmentations supplémentaires des coûts liés aux installations de la mine ont été estimées, et une partie des coûts associés au camp, qui avait été comptabilisée dans les coûts d'exploitation en tant que frais de location, a été ajoutée, ce qui s'est traduit par une hausse des coûts indirects, de l'ingénierie, approvisionnement et gestion de construction (« IAGC »), des coûts des propriétaires, des coûts directs liés à la COVID-19 et des fluctuations des taux de change, qui ont été partiellement contrebalancés par le transfert de certains coûts à la période d'exploitation. La fourchette révisée des coûts du projet tient compte de l'ajout de nouveaux fonds au titre des imprévus à l'estimation des coûts restants. Ces révisions découlent de l'augmentation des estimations, notamment des quantités et des effectifs, ainsi que des modifications de la portée, des répercussions défavorables de la COVID-19 sur la productivité de la main-d'œuvre et de l'inflation. Les paramètres du projet demeurent

semblables à ceux annoncés précédemment dans le communiqué de presse de la Société du 21 juillet 2020, et certains coûts décaissés et coûts de maintien tout inclus par once d'or vendue estimés découlent principalement de l'incidence de la récente inflation sur les fournitures opérationnelles.

### Calendrier et prochaines grandes étapes

Selon le calendrier, la construction se déroulera sur environ 32 mois, et les autres travaux se dérouleront sur 23 mois. Les prochaines grandes étapes devraient avoir lieu comme suit :

- Début de la construction : 3e t. 2020 – *commencement conformément au calendrier*
- Début des travaux majeurs de terrassement : 2e t. 2021 – *commencement au début du 1er t. 2021*
- Achèvement de la route d'accès principale : 3e t. 2021
- Bâtiment de l'usine de traitement fermé : 1er t. 2022
- Début de l'exploitation minière par l'exploitant : 3e t. 2022
- Fin de la phase 1 du parc à résidus : 4e t. 2022
- Disponibilité de la source permanente de courant : 4e t. 2022
- Fin de la mise en service : 3e t. 2023
- Production commerciale : 2e semestre de 2023

Les travaux demeureront axés sur le terrassement, la construction de la route de transport et l'infrastructure de gestion des eaux autour du site de la fosse. Les travaux de pré-découverture dans la fosse devraient se poursuivre, et le camp permanent devrait être entièrement mis en service au troisième trimestre 2021. Les travaux de génie civil, qui sont actuellement en cours sur le site de l'usine, devraient se poursuivre avec la mise en place du béton préfabriqué et coulé sur place, ainsi que la préparation de l'érection de l'ossature du bâtiment de l'usine.

La Société continue de travailler sur les possibilités d'optimiser davantage le calendrier. Le calendrier ne tient pas compte des retards ou perturbations potentiels causés directement ou indirectement par la pandémie de la COVID-19, y compris les répercussions potentielles sur le calendrier des activités, la productivité ou les effectifs, la chaîne d'approvisionnement et la logistique. La Société a obtenu tous les principaux permis pour les activités de construction prévues en 2021. Des permis supplémentaires sont nécessaires pour achever certains éléments de construction ultérieurs prévus pour 2022, ainsi que pour la mise en œuvre des activités prévue pour 2023, et la Société s'attend à tous les recevoir en temps voulu.

### Potentiel du district

Le projet recèle des réserves prouvées et probables estimées à 7,3 millions d'onces d'or contenues (sur une base à 100 %) (calculées à un prix de l'or de 1 200 $ l'once d'or) et des ressources mesurées et indiquées estimées à 10,2 millions d'onces (calculées à 1 500 $ l'once d'or) (y compris les réserves minérales), en plus de ressources présumées estimées à 3,8 millions d'onces (voir le communiqué de presse en date du 17 février 2021).

Outre les programmes de forage de délimitation visant à étayer les futures activités minières au gisement Côté Gold, la Société réalise également un programme d'exploration primaire sur la propriété Côté Gold. Ce programme d'exploration primaire est pris en compte dans le budget d'exploration de la Société. En 2021, la Société compte affecter 2,8 millions $ à l'exploration primaire connexe à la propriété Côté Gold, y compris dans la zone Gosselin, et a déjà dépensé 1,4 million $ au cours du premier semestre de 2021.

Le centre de la zone Gosselin est situé à environ 1,5 kilomètre au nord-est du gisement Côté Gold. Dans le cadre du programme de délimitation de la zone Gosselin, des travaux de forage au diamant d'entre 13 000 et 16 000 mètres sont prévus pour 2021, dont 10 200 mètres ont déjà été forés au premier semestre de 2021. La Société compte publier une première estimation des ressources minérales pour la zone Gosselin au cours du quatrième trimestre de 2021.

**Images de Côté Gold – Juillet 2021**

Site de l’usine – Vue aérienne



Fondations en béton préfabriqué



Terrassement – Chargement et transport



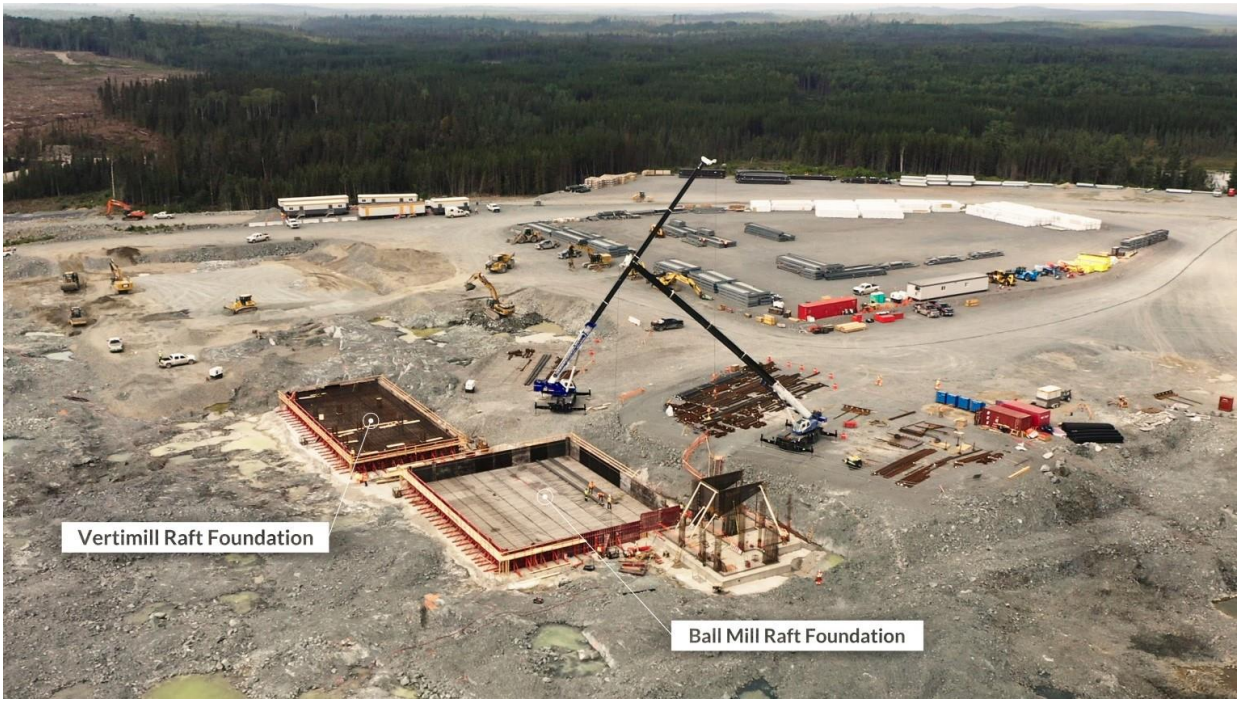
Réservoir de mélange de produits caustiques



Construction du camp permanent



Site de l’usine - Fondation du radier de l’usine



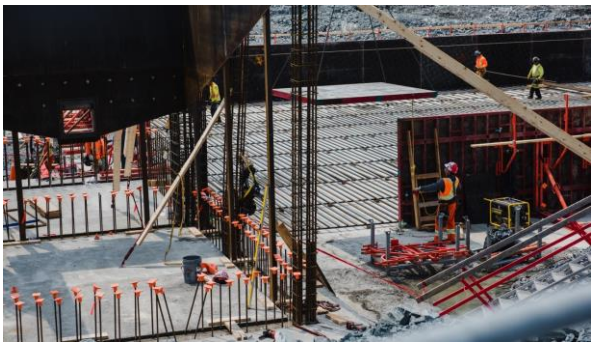
Détournement du canal de dérivation



Terrassement – Batardeau lac Côté



Fondations du broyeur à boulets et du radier de l'usine



Coulage du béton – Centrale à béton



Ligne de transport d'énergie – Érection du pylône



Ligne de transport d'énergie – Route SR6 / Installation des câbles



Ligne de transport d'énergie – Installation des câbles



Route de transport



Construction du camp



## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société, et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, y compris les déclarations relatives aux perspectives et(ou) à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse se trouvent, notamment, sous les rubriques « Survol », « Activités au cours du trimestre », « Sommaire des coûts », « Calendrier et prochaines grandes étapes » et « Potentiel du district », et comprennent des énoncés se rapportant aux éléments suivants : le calendrier de production estimé pour Côté Gold ; les prévisions de production de la Société ; le coût des ventes ; le total des coûts décaissés ; les coûts de maintien tout inclus ; le moment et le volume de la production future estimée ; les coûts de production estimés ; les charges d'amortissement ; le taux d'imposition effectif ; les coûts en immobilisations prévus ; les perspectives d'exploitation ; la publication d'une première estimation des ressources minérales pour la zone Gosselin ; l'avancement de la mise en valeur de Côté Gold et la question à savoir si le projet est en bonne voie pour une production commerciale au deuxième semestre de 2023 ; le prix futur de l'or et des autres marchandises ; la construction du camp permanent ; les effets de la COVID-19 sur la Société, y compris ses activités ; le calendrier de Côté Gold ; les intrants clés ; l'embauche de personnel et d'entrepreneurs ; les retards de production et de construction, ainsi que les éventuelles répercussions sur le calendrier des activités ; la productivité des effectifs ; la chaîne d'approvisionnement et la logistique ; les projets de développement et d'expansion ; l'exploration ; l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales ; la

réalisation des estimations des réserves minérales et des ressources minérales ; les délais d'obtention des permis ; les taux de change et les fluctuations des devises ; les besoins en capitaux supplémentaires ; l'affectation des capitaux de la Société ; la réglementation gouvernementale des exploitations minières ; les risques environnementaux ; les dépenses imprévues au titre de la réhabilitation ; les litiges ou les réclamations concernant les titres de propriété et les limites de la couverture d'assurance. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « chercher à », « potentiel », « budget », « calendrier », « prévisions », « perspectives », « cibles », « classe mondiale », « de haut niveau », « transformateur », « suspension », « rendement supérieur », « rendement supérieur à ses actionnaires », « couverture », « sur la bonne voie », « stratégie » et « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le cours de l'or, du cuivre, de l'argent et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : les stratégies d'affaires de la Société ; les risques politiques et juridiques ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs ; les intrants clés de la Société et des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les risques commerciaux, y compris les pandémies, les conditions environnementales défavorables et les dangers ; les conditions géologiques inattendues ; la dilution que les actionnaires pourraient subir ; l'engagement potentiel d'activistes ; la concurrence croissante dans le secteur minier ; la capacité à intégrer avec succès les actifs acquis ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or, du cuivre, de l'argent ou de certaines autres marchandises (comme le diesel et l'électricité) ; la consolidation de l'industrie minière aurifère ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les mesures gouvernementales prises en réponse à la COVID-19, y compris les nouveaux variants de la COVID-19, et toute aggravation de ceux-ci ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement, comme la rupture d'un convoyeur ; les événements sismiques, comme celui survenu à la mine Westwood le 30 octobre 2020 ; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les mouvements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités de la Société ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et(ou) l'inexécution, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et(ou) d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les risques de sécurité, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables, comme des événements météorologiques ou sismiques extrêmes ; la défaillance potentielle de la pompe

hydrostatique à la mine Westwood ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers, comme les niveaux inhabituels de pluie à la mine Rosebel en 2021 ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la disponibilité d'entrepreneurs qualifiés et la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou les pandémies, comme l'épidémie de la COVID-19, ou les conditions météorologiques défavorables ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtm, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. Rien ne saurait garantir que ces énoncés s'avéreront exacts, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

## MESURES DE RENDEMENT HORS PCGR

IAMGOLD utilise certaines mesures de rendement hors PCGR dans son rapport de gestion qui sont décrites dans la section suivante.

Les coûts décaissés (« CC ») par once vendue et les coûts de maintien tout inclus (« CMTI ») par once vendue, sur une base attribuable, sont des mesures de rendement hors PCGR. Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur instruments dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation. Les CMTI comprennent les coûts des ventes, déduction faite de la charge d'amortissement, et comprennent les coûts en immobilisations de maintien qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de maintien de prospection et d'évaluation, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par le nombre d'onces d'or vendues attribuables par les sites miniers en production commerciale de la Société pour arriver aux CC et aux CMTI par once vendue. La Société croit que l'utilisation des mesures des CC et des CMTI par once vendue répond mieux aux besoins des analystes, des investisseurs et des autres parties prenantes de la Société pour évaluer son rendement opérationnel et sa capacité à générer un flux de trésorerie disponible. Les CC et les CMTI par once servent uniquement à fournir des renseignements supplémentaires et ne possèdent pas de signification normalisée prévue par les IFRS et il est peu probable qu'ils se comparent à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs ; ils ne doivent pas être envisagés hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS. Bien que le World Gold Council ait défini une mesure de coûts de maintien tout inclus en 2013, ce n'est pas une autorité réglementaire, et d'autres entreprises peuvent calculer cette mesure différemment. Ces mesures ne représentent pas nécessairement le profit net ou le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui ont été établis conformément aux IFRS.

### Notes concernant le contrôle de qualité

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par L-B Denoncourt, ing., directeur, Projet Côté Gold d'IAMGOLD. M. Denoncourt est une personne qualifiée pour les besoins du Règlement 43-101.

### Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest. La Société développe dans ces régions des districts d'exploitation minière à fort potentiel qui regroupent des mines en exploitation et des projets de développement, de construction, de mise en valeur et d'exploration. Les mines en exploitation de la Société comprennent la mine Westwood, au Canada, la mine Rosebel (y compris Saramacca), au Suriname, et la mine Essakane, au Burkina Faso. À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoutent le projet de construction Côté Gold, au Canada, le projet de mise en valeur Boto, au Sénégal, ainsi que les projets d'exploration primaire et à proximité des mines, qui sont situés dans divers pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.

IAMGOLD emploie environ 5 000 personnes. La Société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de

protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD (www.iamgold.com) sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice JSI[1].

1 Indice social Jantzi (JSI). Le JSI est un indice éthique d'actions ordinaires pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui est modelé sur l'indice S&P/TSX 60. Il regroupe des sociétés qui satisfont à divers critères généraux en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Indi Gopinathan**, vice-présidente, Relations avec les investisseurs et Communications, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : (416) 388-6883

**Philip Rabenok**, directeur, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : (647) 967-9942

Sans frais aux États-Unis : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

**Veuillez noter :**

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.